

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS
URBAINS SOISSONNAIS (SITUS)**

**8 Rue de la Buerie – 02200 SOISSONS
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance du Mardi 28 Avril 2026**

L'an deux mille vingt-six, le mardi vingt-huit avril à quatorze heures et trente minutes, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais, convoqué par le Président, Loïc LALYS, s'est réuni, à la mairie de Soissons, Hôtel de Ville, Salle de la légion d'honneur 02200 Soissons, pour sa séance.

Date de la convocation :

21 avril 2026

NOMBRE DE MEMBRES			
Membres en exercice	Membres présents	Pouvoirs donnés	Qui ont pris part à la délibération
26	19	2	21

Sous la Présidence de M. Loïc LALYS, président du SITUS

Présents : Mme COUPEY Sylvie, Mme DENUNCQ Isabelle, Mme FERTON-HERPE Thérèse, Mme LALUC Sylvie, Mme VOYEUX Eliane, M. BOURGEOIS Guillaume, M. CHAUVIN Bruno, M. CHOQUENET Vincent, M. COUTEAU Jean-Marie, M. COUVREUX, M. DAUTREMEPUITS Denis, M. DESUMEUR Alex, M. DEULCEUX Christian, M. FAUCON Emilien, M. FERTÉ Sébastien, M. LALYS Loïc, M. MADIOT Claude, M. MONTARON Philippe, M. PHILIPON Vincent

Pouvoir : Mme BERGÉ Séverine donne pouvoir à M. BOURGEOIS Guillaume, Mr NIVART Jean Luc donne pouvoir à M. MADIOT Claude

Secrétaire de séance : Mme FERTON-HERPE Thérèse

Ont assisté :

Personnel du SITUS : Mme AÏT OUMEZIANE Djedjiga, Mme HALLEZ-DUBOIS Laurène, Mme LE FAUCHEUR Carole, Mme ZINE EL ABIDINE Aziza

Autres : Mme FRUMIN Marjorie (Elu Rozières sur Crise), Mr DUFOUR Patrick (Elu de Sermoise)

Les absents sont excusés

Budget Primitif 2026	Rapport
	N° 5

Le Budget Primitif 2026 reprend les orientations qui avaient été définies lors du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) présenté lors du Comité Syndical du 15 avril 2026.

Le Budget Primitif 2026, respectant la nomenclature M43, est annexé au présent rapport.

PRESENTATION GENERALE

Le Budget Primitif 2026 est en équilibre, en section d'exploitation, en dépenses et en recettes avec :

Les dépenses pour un montant de 6 405 106 € H.T

Les recettes pour un montant de 6 405 106 € H.T

Le déficit de l'année 2025 est reporté au Budget Primitif 2026 comme décidé par le Comité syndical lors du vote de l'affectation du résultat au :

002 Déficit antérieur reporté 21 617.88 €

En section d'investissement, le budget est en suréquilibre avec :

Les dépenses pour un montant de 950 000 € H.T

Les recettes pour un montant de 1 308 274,89 € H.T

Le solde d'exécution de l'année 2025 est reporté au budget primitif au 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté 990 077.79 €

SECTION D'EXPLOITATION

1. DEPENSES D'EXPLOITATION

Les prévisions de dépenses de la section d'exploitation au BP 2026 sont estimées à **6 405 106 €** soit en baisse de **5,80 %** par rapport au CA 2025.

Les prévisions de dépenses réelles d'exploitation 2026 sont estimées à **6 065 291.02€** et affichent une baisse de **0.41 %** par rapport au CA 2025.

Le total des dépenses d'ordre d'exploitation a augmenté par rapport à l'exercice 2025 de **17,95%**.

Le tableau ci-dessous détaille les dépenses d'exploitation par chapitre :

Chapitre/Compte	BP 2024 (réalisé)	BP 2025 (réalisé)	Variation BP 2024 (réalisé) /BP 2025 (réalisé)	BP 2026	Variation BP2026/ BP 2025 (réalisé)
011 - Charges à caractère général	5 628 408,72 €	5 747 473,23 €	2,12%	5 494 948,02 €	-4,39%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	343 457,78 €	322 272,61 €	-6,17%	493 810,00 €	53,23%
014 - Atténuations de produits	0,00 €	0,00 €	-	0,00 €	-
65 - Autres charges de gestion courante	25 375,53 €	20 395,84 €	-19,62%	23 015,00 €	12,84%
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DE SERVICES (011+012+014+65)	5 997 242,03 €	6 090 141,68 €	1,55%	6 011 773,02 €	-1,29%
67 - Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	-	53 518,00 €	-
TOTAL DEPENSE REELLES	5 997 242,03 €	6 090 141,68 €	1,55%	6 065 291,02 €	-0,41%
023 - Virement à la section d'investissement	0,00 €	0,00 €	-	0,00 €	-
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	608 712,71 €	269 777,37 €	-55,68%	318 197,10 €	17,95%
TOTAL DES PRELEVEMENT AU PROFIT DE LA SECTON D'INVESTISSEMENT	608 712,71 €	269 777,37 €	-55,68%	318 197,10 €	17,95%
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	6 605 954,74 €	6 359 919,05 €	-3,72%	6 383 488,12 €	0,37%
002- Déficit antérieur reporté	0,00 €	439 443,70 €	-	21 617,88 €	-95,08%
TOTAL DE LA SECTION	6 605 954,74 €	6 799 362,75 €	2,93%	6 405 106,00 €	-5,80%

Dans le détail les principales propositions budgétaires 2026 sont les suivantes en section d'exploitation :

Chapitre 011

Le chapitre 011 « Charges à caractère général » est abondé à hauteur de 5 494 948,02 € soit en baisse de 4.39 % par rapport au CA 2025.

Les principaux comptes de ce chapitre sont :

- **L'article 604 « Achats d'études, prestations de services »** est abondé de 67 000€ pour financer notamment une étude de restructuration du réseau et la distribution de nouveau guide bus.
- **L'article 611 « sous-traitance générale »** est abondé à hauteur de 5 000 000€. Cet article correspond au coût de la réalisation des lignes de transport (TUS, TAD et Scolaires).
- **L'article 6068 « Autres matières et fournitures »** se voit affecter 12 000,00 € pour l'achat notamment de la billetterie et de la signalétique.
- **L'article 61521 « Entretien et réparations bâtiments publics »** est abondé à hauteur de 7 000 € pour les dépenses récurrentes et exceptionnelles d'entretien des locaux.

- **Le compte 6156 « Maintenance »** est crédité d'un montant de 110 000 €, somme nécessaire au règlement des contrats de maintenance du matériel (billettique, standard téléphonique, parc informatique, machine à affranchir, contrôle des installations électriques, des extincteurs, des logiciels comptables...).
- **L'article 617 « Etudes et recherches »** se voit créditer d'une somme de 60 000 €, afin de couvrir les frais relatifs à la réalisation d'études.
- **L'article 618 « Divers »** est abondé à hauteur de 50 000 €.
- **L'article 6227 « Frais d'actes et de contentieux »** est abondé de 60 000€, pour la signature d'une convention d'assistance juridique.
- **L'article 6231 « Annonces et Insertions »** est abondé à hauteur de 2 300 € pour le règlement notamment des frais d'insertion des avis d'appel public à la concurrence et avis d'attribution dans le cadre des consultations lancées par le Syndicat.
- **L'article 6238 « Divers »** est abondé de 13 000€ afin de régler les cotisations du S.I.T.U.S pour son adhésion au GART et au Syndicat Mixte des Mobilités des Hauts de France.

Chapitre 012

Le chapitre 012 « Charges de personnel et frais assimilés » est crédité de la somme de 493 810 € soit une hausse de 10.88 % par rapport au BP 2025. Cette augmentation est compensée par la diminution de crédits sur le chapitre 011, suite au non-renouvellement du marché d'assistance technique et au recrutement de personnel par le SITUS.

L'article 6411 « salaires, appointements, commissions de base » est abondé à hauteur de 280 000 €.

Les sommes inscrites sur les articles correspondants aux cotisations sont également en hausse en fonction de l'augmentation des crédits inscrits au compte 6411.

Chapitre 65

Le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » est abondé d'une somme de 23 015 €

Le chapitre 67 « Charges exceptionnelles » a été abondé de 53 518 € pour l'annulation d'un titre sur l'exercice antérieur.

Chapitre 042

Le chapitre 042 « Opérations d'ordre de transfert entre section » est abondé à hauteur de 281 757,10 € sur l'article 6811 « Dotation aux amortissements des immobilisations

incorporelles et corporelles ». Il y a également une somme de 36 440€ au compte 657 pour la réforme des bornes de recharge électrique de la base bus.

Le chapitre 002 « Déficit antérieur reporté » présente une inscription de 21 617,88 €

2. RECETTES D'EXPLOITATION

Les recettes d'exploitation, sont en baisse de 5,5 % par rapport au Compte administratif 2025. En effet il n'y aura pas de recette au compte 7811, Reprises sur amortissements, alors qu'en 2025 elle était de 383 801,22 €. Comme l'année précédente il n'y a pas d'excédent mais un déficit d'exploitation reporté en 2026.

Le tableau ci-dessous détaille les recettes d'exploitation par chapitre :

Chapitre/Compte	BP 2024 (réalisé)	BP 2025 (réalisé)	Variation BP 2024 (réalisé) /BP 2025 (réalisé)	BP 2026	Variation BP2026/BP 2025 (réalisé)
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	453 638,06 €	0,00 €	-100,00%	0,00 €	-
013 - Atténuations de charges	1 718,00 €	1 853,00 €	7,86%	1 000,00 €	-46,03%
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	578 655,82 €	663 899,97 €	14,73%	696 000,00 €	4,84%
73 - Produits issus de la fiscalité	2 482 293,45 €	2 704 540,17 €	8,95%	2 700 000,00 €	-0,17%
74 - Subventions d'exploitation	2 507 263,06 €	3 022 115,33 €	20,53%	2 952 288,00 €	-2,31%
75 - Autres produits de gestion courante	24 295,40 €	224,55 €	-99,08%	55 718,00 €	24713,18%
TOTAL RECETTES DE GESTION DES SERVICES (70+73+74+75+013)	5 594 225,73 €	6 392 633,02 €	14,27%	6 405 006,00 €	0,19%
76 - Produits financiers	0,00 €	0,00 €	-	0,00 €	-
77 - Produits exceptionnels	118 647,25 €	1 310,63 €	-98,90%	100,00 €	92,37%
TOTAL DES RECETTES REELLES	5 712 872,98 €	6 393 943,65 €	11,92%	6 405 106,00 €	0,17%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00 €	383 801,22 €	-	0,00 €	-100,00%
TOTAL SECTION	6 166 511,04 €	6 777 744,87 €	9,91%	6 405 106,00 €	-5,50%

Le total des recettes réelles estimées est de 6 405 106 €.

Dans le détail les principales estimations des recettes du budget 2026 sont les suivantes en section d'exploitation :

Chapitre 013

Le chapitre 013 « Atténuations de charges » est crédité de 1 000 € qui correspondent à la compensation du supplément familial de traitement.

Chapitre 70

Le chapitre 70 « Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises » est crédité d'une somme de 696 000 € répartie ainsi :

- 677 000 € à l'article 7061 « Transport de voyageurs ». Cela correspond aux prévisions de vente des titres de transport pour l'ensemble du réseau (TUS, TAD et SCOL'TUS), sachant qu'il n'y a pas de hausse de la tarification prévue sur 2026.
- 19 000 € à l'article 7062 « Recettes de messageries par autocars », somme qui correspond à la location publicitaire des flancs et arrières des bus.

Chapitre 73

Le chapitre 73 « Produits issus de la fiscalité » est abondé d'une somme de 2 700 000 €, suite à la baisse exceptionnelle sur l'année 2024, et au retour à la hausse en 2025, les prévisions reprennent le montant perçu l'année dernière.

Chapitre 74

Le chapitre 74 « Subventions d'exploitation » est crédité au compte 748, Subventions d'exploitation des tiers, d'une somme de 2 952 288 €

- Sachant que cela comprend la Dotation Globale de Décentralisation de l'état pour un montant de 13 104 €, le versement du transfert financier pour les transports scolaires de la région à hauteur de 1 449 183,70 €, la Subvention d'équilibre pour l'exploitation des Vélos Libres Services (plafonnée à 72 500 € HT maximum) et la participation des communes.

Cette dernière est décomposée comme suit :

- Participation des entités membres : 1 418 846,26 € HT :
 - **Au titre des Transports Urbains Soissonnais :**
 - GrandSoissons Agglomération : 957 612,93 € H.T
 - Bucy-le-Long : 41 840,02 € H.T
 - Missy-sur-Aisne : 13 341,52 € H.T
 - Chivres-Val : 11 230,52 € H.T
 - **Au titre des Transports A la Demande :**
 - GrandSoissons Agglomération : 246 495,90 € H.T
 - Braye : 4 344,12 € H.T
 - Chaudun : 8 030,04 € H.T
 - Ciry-Salsogne : 29 915,19 € H.T
 - Clamecy : 8 095,86 € H.T
 - Margival : 12 505,80 € H.T
 - Neuville-sur-Margival : 3 883,38 € H.T
 - Rozières-sur-Crise : 7 964,22 € H.T
 - Terny-Sorny : 10 662,84 € H.T
 - Vuillery : 1 513,86 € H.T
 - Communauté de Communes de Retz en Valois : 61 410,06 € H.T

Ces participations ont été calculées au prix de 32,91 € H.T par habitants pour les communes desservies par le Transport à la demande et au prix de 21.11 € HT pour les communes desservies par le transport urbain soissonnais, sur la base du recensement du 1^{er} Janvier 2026 publié par l'INSEE. Les participations respectives du TAD et du TUS sont établies de manière à ce que les participations des communes soient dans les mêmes proportions pour les deux services.

SECTION D'INVESTISSEMENT

1. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le budget des dépenses d'investissement est en augmentation par rapport à celui de 2025.

Le détail des dépenses d'investissement proposé par chapitre est le suivant :

Chapitre/Compte	BP 2024 (réalisé)	BP 2025 (réalisé)	Variation BP 2024 (réalisé) /BP 2025 (réalisé)	BP 2026	Variation BP2026/BP 2025 (réalisé)
001- Déficit d'investissement n-1	0,00 €	0,00 €	-	0,00 €	-
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00 €	383 801,22 €	-	0,00 €	100,00%
20 - Immobilisations incorporelles	2 000,00 €	3 660,00 €	83,00%	40 000,00 €	992,90%
21 - Immobilisations corporelles	47 878,48 €	259 240,49 €	441,46%	910 000,00 €	251,03%
23 - Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	-	0,00 €	-
TOTAL DES DEPENSES REELLES	49 878,48 €	646 701,71 €	1196,55%	950 000,00 €	46,90%

Parmi les comptes de la section d'investissement, il faut notamment retenir en dépenses :

Il n'y a pas de crédits prévus, comme en 2025, au Chapitre 040 « Opérations d'ordre et de transfert entre section »

Chapitre 20 : « Immobilisations incorporelles » : 40 000 €

Chapitre 21 « Immobilisations corporelles », crédité de 910 000 € :

- Ligne 2135 « Installation générales, agencements, aménagements des constructions » est abondée à hauteur de 30 000 €,
- Ligne 2156 « Matériel de transport d'exploitation » est abondée à hauteur de 200 000 €,

- Ligne 2182 « Matériel de Transport » est abondée à hauteur de 600 000€, pour permettre l'acquisition de trois véhicules pour le renouvellement d'une partie de la flotte sur le réseau urbain.
- Ligne 2183 « Matériel de bureau et matériel informatique », cet article est abondé à hauteur de 20 000 €,
- La ligne 2184 « mobilier » est abondée à hauteur de 30 000 €,
- La ligne 2188 « autres » est abondée à hauteur de 30 000€.

Chapitre 23

Au Chapitre 23 « Immobilisations en cours » il n'est prévu aucune dépense.

2. RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement sont en augmentation par rapport à 2024.

Le détail des recettes d'investissement par chapitre est le suivant :

Chapitre/Compte	BP 2024 (réalisé)	BP 2025 (réalisé)	Variation BP 2024 (réalisé) /BP 2025 (réalisé)	BP 2026	Variation BP2026/BP 2025 (réalisé)
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	808 167,90 €	1 367 002,13 €	69,15%	990 077,79 €	-27,57%
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00	-	0,00	-
16-Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00	-	0,00	-
20 - Immobilisation incorporelles	0,00 €	0,00	-	0,00	-
23 - Immobilisations en cours	0,00 €	0,00	-	0,00	-
TOTAL DES RECETTES REELLES	0,00 €	0,00	-	0,00	-
021 - Virement de la section d'exploitation	0,00 €	0,00	-	0,00	-
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	608 712,71 €	269 777,37 €	-55,68%	318 197,10 €	17,95%
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00	-	0,00	-
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	608 712,71 €	269 777,37 €	-55,68%	318 197,10 €	17,95%
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	608 712,71 €	269 777,37 €	-55,68%	318 197,10 €	17,95%
TOTAL DE LA SECTION	1 416 880,61 €	1 636 779,50 €	15,52%	1 308 274,89 €	-20,07%

Parmi les comptes de la section d'investissement, il faut notamment retenir en recettes :

Chapitre 001

Le Chapitre 001 « Solde d'exécution positif reporté ou anticipé » est abondé à hauteur de 990 077,79 € conformément à la l'affectation du résultat 2025.

Chapitre 040

Le chapitre 040 « Opérations d'ordre de transfert entre section » est quant à lui crédité à hauteur de 318 197,10 €, correspondant aux amortissements (comptes 2805- 28131- 28135 - 28153 – 28156- 28182– 28183 - 28184).

Il est demandé au membre du Comité Syndical de se prononcer sur le projet de Budget Primitif 2026 par chapitre tel que présenté en annexe à cette délibération.

Avis favorable des membres du Bureau Syndical

DELIBERATION

Le Comité syndical après en avoir délibéré adopte par chapitre le Budget Primitif 2026 tel que défini ci-dessus. Sont joints à la délibération le Budget Primitif et ses annexes.

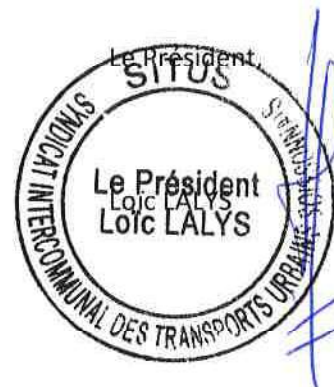
Vote :

Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0 Refus de vote : 0

Et ont signé au registre les membres présents

Affiché, le 30 avril 2026

Pour extrait conforme,



Synthèse statistiques du S.I.T.U.S au 1^{er} janvier 2026

1. Renseignements d'ordre général :

- Nombre de communes adhérentes au Syndicat Mixte : 44 (27 communes appartenant au GrandSoysons Agglomération + 12 communes extérieures+ 5 communes de la Communauté de communes de Retz en valois).
- Nombre de communes desservies : 44

- Longueur du réseau :
 - TUS : 99,999 Km (y compris le tronc commun)
 - TAD : 185,658 Km
 - SCOL'TUS : LMJV : 600,34 km – Me : 445,14 km
- Nombre de kilomètres parcourus :
 - TUS : 544 109,006 Km
 - TAD : 274 537,607 Km
 - SCOL'TUS : 230 667 km

2. Statistiques démographiques :

- Population du RT desservie : 60 506
- Nombre de membres au Comité Syndical : 26
- Nombre de voyageurs estimés (données 2025) :
 - TUS : 591 605 voyages - TAD : 35 261 voyages
- Nombre de cartes Sénior et PMR délivrées (données 2025) : 400
- Nombre de coupons jeunes délivrés (données 2025):
 - Mensuels : 6519
 - Trimestriels : 1081
- Nombre de cartes « SCOL'TUS » délivrées (données 2025) : 1684

3. Statistiques financières :

- Taux de versement transport : 0,60 %

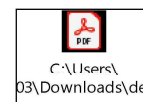
4. Etat de la dette du Syndicat

- Emprunt : Néant

5. Données sociales au 31 décembre 2024

- a) Emplois titulaires : 5 (filère administrative : un Attaché Territorial, un Adjoint Administratif, deux Adjoints Administratifs principal de 1ère classe, un agent technique)
- b) Emploi stagiaire : 0
- c) Emplois non titulaires : 3
- d) Vacance de poste ne donnant pas lieu à recrutement : 2

**PROJECTION Répartition des charges intercommunales relatives aux Transports Urbains et
aux Transports à la Demande
Année 2026**



Communes	population INSEE au 01/01/2026	Prix unitaire Hors Taxes 2026	Total HT 2026	50%	TTC
Belleu	3726	21,11 €	78 655,86 €	39 327,93 €	43 260,72 €
Billy-sur-Aisne	1150	21,11 €	24 276,50 €	12 138,25 €	13 352,08 €
Courmelles	1847	21,11 €	38 990,17 €	19 495,09 €	21 444,60 €
Crouy	3087	21,11 €	65 166,57 €	32 583,29 €	35 841,62 €
Cuffies	1758	21,11 €	37 111,38 €	18 555,69 €	20 411,26 €
Pasly	1127	21,11 €	23 790,97 €	11 895,49 €	13 085,04 €
Soissons	28664	21,11 €	605 097,04 €	302 548,52 €	332 803,37 €
Venizel	1349	21,11 €	28 477,39 €	14 238,70 €	15 662,57 €
Villeneuve-Saint-Germain	2655	21,11 €	56 047,05 €	28 023,53 €	30 825,88 €
POPULATION TUS	45363	21,11 €	957 612,93 €	478 806,47 €	526 687,12 €
Acy	1029	32,91 €	33 864,39 €	16 932,20 €	18 625,42 €
Bagneux	62	32,91 €	2 040,42 €	1 020,21 €	1 122,23 €
Bernois le château	845	32,91 €	27 808,95 €	13 904,48 €	15 294,93 €
Chavigny	156	32,91 €	5 133,96 €	2 566,98 €	2 823,68 €
Cuisy-en-Almont	366	32,91 €	12 045,06 €	6 022,53 €	6 624,78 €
Juvigny	291	32,91 €	9 576,81 €	4 788,41 €	5 267,25 €
Leury	102	32,91 €	3 356,82 €	1 678,41 €	1 846,25 €
Mercin-et-Vaux	954	32,91 €	31 396,14 €	15 698,07 €	17 267,88 €
Missy-aux-Bois	106	32,91 €	3 488,46 €	1 744,23 €	1 918,65 €
Osly-Courtil	334	32,91 €	10 991,94 €	5 495,97 €	6 045,57 €
Ploisy	101	32,91 €	3 323,91 €	1 661,96 €	1 828,16 €
Pommiers	740	32,91 €	24 353,40 €	12 176,70 €	13 394,37 €
Septmonts	588	32,91 €	19 351,08 €	9 675,54 €	10 643,09 €
Serches	279	32,91 €	9 181,89 €	4 590,95 €	5 050,05 €
Sermoise	345	32,91 €	11 353,95 €	5 676,98 €	6 244,68 €
Vauxbuin	775	32,91 €	25 505,25 €	12 752,63 €	14 027,89 €
Vauxrezis	327	32,91 €	10 761,57 €	5 380,79 €	5 918,87 €
Vregny	90	32,91 €	2 961,90 €	1 480,95 €	1 629,05 €
Population TAD	7490	32,91 €	246 495,90 €	123 247,95 €	135 572,75 €
Population de la CAS	52853		1 204 108,83 €	602 054,42 €	662 259,86 €
Braye	132	32,91 €	4 344,12 €	2 172,06 €	2 389,27 €
Bucy-le-Long	1982	21,11 €	41 840,02 €	20 920,01 €	23 012,01 €
Chaudun	244	32,91 €	8 030,04 €	4 015,02 €	4 416,52 €
Chivres-Val	532	21,11 €	11 230,52 €	5 615,26 €	6 176,79 €
Ciry-Salsogne	909	32,91 €	29 915,19 €	14 957,60 €	16 453,36 €
Clamecy	246	32,91 €	8 095,86 €	4 047,93 €	4 452,72 €
Dommiers	295	32,91 €	9 708,45 €	4 854,23 €	5 339,65 €
Fontenoy	496	32,91 €	16 323,36 €	8 161,68 €	8 977,85 €
Margival	380	32,91 €	12 505,80 €	6 252,90 €	6 878,19 €
Missy-sur-Aisne	632	21,11 €	13 341,52 €	6 670,76 €	7 337,84 €
Neuville-sur-Margival	118	32,91 €	3 883,38 €	1 941,69 €	2 135,86 €
Pernant	701	32,91 €	23 069,91 €	11 534,96 €	12 688,46 €
Rozières-sur-Crise	242	32,91 €	7 964,22 €	3 982,11 €	4 380,32 €
Saconin-et-Breuil	209	32,91 €	6 878,19 €	3 439,10 €	3 783,01 €
Tartiers	165	32,91 €	5 430,15 €	2 715,08 €	2 986,59 €
Terny-Sorny	324	32,91 €	10 662,84 €	5 331,42 €	5 864,56 €
Vuillery	46	32,91 €	1 513,86 €	756,93 €	832,62 €
Population CCRV	1866	32,91 €	61 410,06 €	30 705,03 €	33 775,53 €
Population hors CAS	7653		214 737,43 €	107 368,74 €	118 105,61 €
Population du Ressort Territorial	60506		1 418 846,26 €	709 423,16 €	780 365,48 €

INVENTAIRE DU MATERIEL URBAIN AU 1er janvier 2026

DESIGNATION DU MATERIEL	QUANTITES TUS		QUANTITE TAD	TOTAL
	RESEAU	MAGASIN	RESEAU	
POTEAUX MDO	219	4	2	225
POTEAUX MDO DOUBLE	8	0	0	8
POTEAUX CITAPRIM	0	103	129	232
PORTE DE POTEAUX MDO	227	4	2	233
ETRIERS POUR CITAPRIM	0	0	129	129
PLEXIS POUR CITAPRIM	0	5	129	134
FONDS BLANCS POUR CITAPRIM	0	0	129	129
TETES DE POTEAUX ALU	0	206	195	401
TETES DE POTEAUX PVC	0	89	0	89
GRAND POTEAUX CITAPRIM	0	2	0	2
POTEAUX SABLON	0	2	0	2
PLEXIS SABLONS	0	6	0	6
PLEXIS MDO	227	0	2	229
PLAQUE HORAIRE MDO	227	0	2	229
POTEAUX ARRET FACULTATIF	6	4	0	10
PLAQUES HORAIRE	0	0	12	12
ABRI BUS	42	0	0	42
CADRE HORAIRE ABRI BUS	45	0	0	45
PLEXIS POUR ABRI-BUS	42	0	3	45
FONDS BLANCS POUR ABRI-BUS	42	8	3	53
TETES DE POTEAUX ABRI-BUS	0	0	0	0

Parc TUS au 1er janvier 2026

Marque et Type	Date de 1ère Mise en circulation	Nbre places assises	Nbre total de places	Immatriculation ancienne nouvelle			N° Parc
HEULIEZ GX117L	24/07/2006	23	86 + 1 fauteuil roulant	BW	116	GB	15
HEULIEZ GX127L	09/08/2007	23	85 + 1 fauteuil roulant	BW	132	GB	16
HEULIEZ GX127L	08/07/2008	23	85 + 1 fauteuil roulant	BW	990	NY	17
HEULIEZ GX327	07/08/2009	29	115 + 1 fauteuil roulant	AC	892	JF	18
HEULIEZ GX327	09/08/2010	29	115 + 1 fauteuil roulant	AY	513	DT	19
HEULIEZ GX327	10/08/2011	29	115 + 1 fauteuil roulant	BS	569	QC	20
HEULIEZ GX327	02/07/2012	29	115 + 1 fauteuil roulant	CH	859	EV	21
HEULIEZ GX327	17/07/2013	29	115 + 1 fauteuil roulant	CW	746	ZM	22
HEULIEZ GX327	13/12/2013	29	115 + 1 fauteuil roulant	DB	025	HN	23
HEULIEZ GX327	13/12/2013	29	115 + 1 fauteuil roulant	DB	113	HN	24
HEULIEZ GX337	10/07/2014	29	115 + 1 fauteuil roulant	DH	432	NN	25
Fiat Dietrich City 21	17/04/2015	10	21 + 1 fauteuil roulant	DQ	312	VH	26
Fiat Dietrich City 21	17/04/2015	10	21 + 1 fauteuil roulant	DQ	372	VH	27
HEULIEZ GX337	21/07/2015	29	115 + 1 fauteuil roulant	DT	117	KX	28
IVECO URBANWAY	10/06/2016	26	107 + 2 fauteuils roulants	EC	604	YS	29
IVECO URBANWAY	15/06/2017	26	107 + 2 fauteuils roulants	EN	552	HQ	30
IVECO URBANWAY	27/07/2018	26	107 + 2 fauteuils roulants	EZ	981	JS	31
Mercedes City 29	01/07/2019	11	28 +1 fauteuil roulant	FH	327	NC	32
IVECO URBANWAY	26/09/2019	26	107 + 2 fauteuils roulants	FK	433	KE	33
IVECO URBANWAY	20/04/2022	26	107 + 2 fauteuils roulants	GF	920	XH	34

Parc Flexi'TUS au 1er janvier 2026

Marque et Type	Date de 1ère Mise en circulation	Nbre total de places	Immatriculation			N° Parc
Mercedes Sprinter	12/12/2018	21 + PMR	DY	742	CG	742
Indcar Mobi	01/06/2016	22 + PMR	EC	423	RM	423
Renault Master	10/12/2018	6 + PMR	FC	13	JX	13
Renault Master	02/09/2016	6 + PMR	EE	785	ZL	785
Renault Master	10/12/2018	6 + PMR	GH	903	DA	903
Renault Master	24/06/2022	6 + PMR	GH	769	DA	769
Renault Master	24/06/2022	6 + PMR	GH	966	DA	966
Renault Master	24/06/2022	6 + PMR	GH	856	DA	856
Iveco A65C14G	10/12/2022	22	GH	663	BC	663
Iveco A65C14G	10/12/2022	22	GL	568	BC	568

SYND INTER. TRANSP. SOISSONNAIS

BUD - Budget Principal

Compte: 2051-Concessions et droits similaires

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Amortissement		Valeur Nette Comptable au 31/12/2026	
		Date	Valeur origine	Durée	Exercice en cours		Total fin exercice
202300000098	Mise en oeuvre OFLUX	17/03/2023	4 598,00 €	2	0,00 €	4 598,00 €	0,00 €
202400000099	Mise en Ligne LOGICIEL SIMCO	07/05/2024	2 000,00 €	2	1 000,00 €	2 000,00 €	0,00 €
202500000094	BL PROXIMATE DROITS D'ENTREE- 2025	17/05/2025	1 970,00 €	2	985,00 €	985,00 €	985,00 €
202500000096	Mise en place Atsuké	23/10/2025	1 690,00 €	2	845,00 €	845,00 €	845,00 €
Total du Compte: 2051			10 258,00 €		2 830,00 €	8 428,00 €	1 830,00 €

Compte: 2131-Bâtiments

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Amortissement		Valeur Nette Comptable au 31/12/2026	
		Date	Valeur origine	Durée	Exercice en cours		Total fin exercice
199910	Achat des locaux 8 rue de la Buerie 02200 SOISSONS	01/06/1999	111 961,83 €	50	2 239,24 €	58 220,24 €	53 741,59 €
2001010	réhabilitation des deuxièmes et troisièmes étages	04/01/2001	85 912,10 €	50	1 577,97 €	46 462,49 €	39 449,61 €
200217	Provisions pour travaux escaliers	11/02/2002	16 726,14 €	50	334,52 €	7 024,92 €	9 701,22 €
200311	Base de bus urbains	03/12/2003	540 986,60 €	50	10 819,00 €	238 018,00 €	302 968,60 €
200502	Réfection de la devanture	15/07/2005	36 161,00 €	50	723,22 €	15 187,62 €	20 973,38 €
Total du Compte: 2131			791 747,67 €		15 693,95 €	364 913,27 €	426 834,40 €

SYND INTER. TRANSP. SOISSONNAIS

BUD - Budget Principal

Compte: 2135-Installat° générales, agencements, aménagements des construct°

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Amortissement		Valeur Nette Comptable au 31/12/2026
		Date	Valeur origine	Durée	Valeur origine	
202000000043	Changement fenêtres 1er étage	23/09/2020	4 708,00 €	10	470,80 €	1 883,20 €
202000000053	Changement 2 fenêtres 1er étage	30/12/2020	1 446,00 €	15	96,40 €	867,60 €
202100000063	Création de supports de communication	24/10/2021	3 770,00 €	15	251,33 €	2 513,35 €
202100000064	Graphisme mobilier Urbain transport	26/10/2021	5 700,00 €	15	380,00 €	3 800,00 €
202100000065	Graphisme mobilier urbain transport et impression des cartes réseau urbain	26/10/2021	1 291,50 €	15	86,10 €	861,00 €
202100000066	Marquage Véhicule et signalétique	05/11/2021	495,00 €	15	33,00 €	330,00 €
202200000063	Remplacement moteur rideau métallique	03/02/2022	861,50 €	15	57,43 €	631,78 €
202200000074	Création et pose supports de communication	08/09/2022	640,00 €	15	42,67 €	469,32 €
202200000080	tolem	08/11/2022	1 110,00 €	15	74,00 €	814,00 €
202200000081	Bornes cyclovis	08/11/2022	1 577,00 €	15	105,13 €	1 156,43 €
202200000083	Création fiches informations voyageurs	10/11/2022	1 230,00 €	15	82,00 €	902,00 €
202400000098	Serrure de sécurité Boutique Bus - Mars 2024	02/05/2024	1 600,81 €	10	160,08 €	1 280,65 €
Total du Compte: 2135			24 429,81 €		1 838,94 €	15 509,33 €

Compte: 2153-Installations à caractère spécifique

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Amortissement		Valeur Nette Comptable au 31/12/2026
		Date	Valeur origine	Durée	Valeur origine	

SYND INTER. TRANSP. SOISSONNAIS

BUD - Budget Principal

200701	Automatisation portes garages	01/03/2007	16 280,00 €	50	325,60 €	6 186,40 €	10 093,60 €
200702	Station de lavage	19/07/2007	102 165,25 €	50	2 043,31 €	38 822,89 €	63 342,36 €
200703	Station de gazole et station urée	06/07/2007	142 849,00 €	50	2 856,98 €	54 282,62 €	88 566,38 €
200707	Automatisation du portail de la base bus	28/08/2007	3 300,00 €	50	66,00 €	1 254,00 €	2 046,00 €
200713	Chaudière base bus	31/12/2007	2 287,20 €	15	0,00 €	2 287,20 €	0,00 €
200714	Avance sur marché travaux base	11/01/2007	2 634,75 €	50	52,70 €	948,60 €	1 686,15 €
200802	Chaudière 1er étage SITUS	30/05/2008	1 768,49 €	15	0,00 €	1 768,49 €	0,00 €
200904	Thermostat chaudière 1er étage	07/09/2009	344,41 €	15	0,00 €	344,41 €	0,00 €
201211	Rénovation intérieur Boutique Bus	30/10/2012	28 609,00 €	15	1 907,27 €	26 701,78 €	1 907,22 €
201212	Rideau métallique sur porte de service	15/11/2012	3 277,30 €	15	218,49 €	3 058,86 €	218,44 €
201500000002	Chaudière du deuxième étage	11/02/2015	1 723,00 €	15	114,87 €	1 263,57 €	459,43 €
Total du Compte: 2153			305 238,40 €		7 585,22 €	136 918,82 €	168 319,58 €

Compte: 2156-Matériel de transport d'exploitation

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Amortissement		Valeur Nette Comptable au 31/12/2026
		Date	Valeur origine	Durée	Exercice en cours	
202100000055	Imprimantes d'édition à bord bluetooth	07/06/2021	9 520,56 €	10	952,06 €	4 760,30 €
202100000058	Pack de pièces détachées	16/04/2021	13 649,71 €	10	1 365,00 €	6 824,71 €
202100000062	Mise en place SIV	30/08/2021	1 869,00 €	10	187,00 €	934,00 €
202200000069	Feux filaires cyclovis	09/06/2022	5 545,00 €	10	554,50 €	3 327,00 €
202200000071	Boîte de rivets et roues - Cyclovis	08/07/2022	501,50 €	10	50,15 €	300,90 €

SYND INTER. TRANSP. SOISSONNAIS

BUD - Budget Principal

202200000073	Système d'aide à l'exploitation et l'information voyageurs	29/07/2022	2 621,40 €	10	262,14 €	1 048,56 €	1 572,84 €
202200000088	Visuels Stations Cyclovis - Novembre 2022	26/12/2022	4 458,90 €	10	445,89 €	1 783,56 €	2 675,34 €
202200000091	Smartphones contrôle	29/12/2022	1 462,00 €	10	146,00 €	584,00 €	878,00 €
202300000096	Totem Cyclovis	30/03/2023	3 600,00 €	10	360,00 €	1 080,00 €	2 520,00 €
202300000097	Borne V-Tree Cyclovis	30/03/2023	9 500,00 €	10	950,00 €	2 850,00 €	6 650,00 €
202300000100	Installation bornes de recharge électrique 1ère phase	20/06/2023	7 000,00 €	10	700,00 €	2 100,00 €	4 900,00 €
202300000102	Prestation Enedis- 2023	17/05/2023	7 890,00 €	10	789,00 €	2 367,00 €	5 523,00 €
202300000103	Installation bornes électriques pour véhicules 2ème phase	06/07/2023	17 880,00 €	10	1 788,00 €	5 364,00 €	12 516,00 €
202300000104	Installation bornes électriques pour véhicules	25/07/2023	12 780,00 €	10	1 278,00 €	3 834,00 €	8 946,00 €
202300000106	3 valideurs de titre	30/10/2023	1 258,75 €	10	125,88 €	377,64 €	881,11 €
202300000107	Totem	14/12/2023	1 050,00 €	10	105,00 €	315,00 €	735,00 €
202400000092	Socles Cyclovis Victor Hugo	01/01/2024	1 050,00 €	10	105,00 €	315,00 €	735,00 €
202400000101	Compresseur et Karcher	29/08/2024	340,83 €	1	0,00 €	340,83 €	0,00 €
202400000102	53 Smartphones conducteur- Septembre 2024	27/09/2024	22 934,16 €	5	4 586,83 €	9 173,66 €	13 760,50 €
202400000103	Droit d'accès au service U-Biv (interface Borne d'information voyageur)	27/09/2024	2 880,03 €	5	576,01 €	1 152,02 €	1 728,01 €
Total du Compte: 2156			127 791,84 €		15 326,46 €	47 624,17 €	80 167,67 €

Compte: 2182-Matériel de transport

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Amortissement		Valeur Nette Comptable au 31/12/2026
		Date	Valeur origine	Exercice en cours	Total fin exercice	
200608	1 Bus GX117L 6925XV02	31/07/2006	200 770,00 €	10	0,00 €	200 770,00 €
						0,00 €

SYND INTER. TRANSP. SOISSONNAIS

BUD - Budget Principal

200711	1 bus GX 127L	25/07/2007	205 770,00 €	10	0,00 €	205 770,00 €	0,00 €
200903	Renault Master immat AA-673-CZ	05/05/2009	63 255,64 €	10	0,00 €	63 255,64 €	0,00 €
200906	Bus GX 327 immat AC-892-JF	07/09/2009	234 000,00 €	10	0,00 €	234 000,00 €	0,00 €
201001	1 GX 327 immat AY-513-DT	29/07/2010	234 000,00 €	10	0,00 €	234 000,00 €	0,00 €
201102	Renault Master BF-937-ND	14/03/2011	67 618,15 €	10	0,00 €	67 618,15 €	0,00 €
201103	Renault Master BF-985-ND	23/11/2011	67 618,15 €	10	0,00 €	67 618,15 €	0,00 €
201104	Renault Master BG-236-SP	14/03/2011	67 618,15 €	10	0,00 €	67 618,15 €	0,00 €
201107	1 GX 327 BS-569-QC	27/07/2011	234 000,00 €	10	0,00 €	234 000,00 €	0,00 €
201205	1 Bus Gx 327 immat CH 859 EV	25/07/2012	232 000,00 €	10	0,00 €	232 000,00 €	0,00 €
201213	1 Véhicule TAD Citroën immat CM-128-HC	23/11/2012	52 000,00 €	10	0,00 €	52 000,00 €	0,00 €
201303	1 GX 327 immat CW-746-ZM	29/07/2013	236 713,94 €	10	0,00 €	236 713,94 €	0,00 €
201304	Charte graphique des 14 véhicules TAD	29/07/2013	10 538,00 €	10	0,00 €	10 538,00 €	0,00 €
201310	1 Bus GX 327 immat DB-025-HN	23/12/2013	232 000,00 €	10	0,00 €	232 000,00 €	0,00 €
201311	1 bus GX 327 immat DB-113-HN	23/12/2013	232 000,00 €	10	0,00 €	232 000,00 €	0,00 €
201400000001	Acquisition de 2 SAEIV pour véhicules supplémentaires	16/01/2014	3 818,00 €	10	0,00 €	3 818,00 €	0,00 €
201400000002	Fourniture et installation d'u système EAD sur 16 bus urbains	11/02/2014	19 812,80 €	10	0,00 €	19 812,80 €	0,00 €
201400000003	Fournitures et installations d 14 EAD dans les véhicules TAD	06/05/2014	14 864,15 €	10	0,00 €	14 864,15 €	0,00 €
201400000004	Système de vidéoprotection embarqué dans 16 bus	17/07/2014	55 693,00 €	10	0,00 €	55 693,00 €	0,00 €
201400000005	Acquisition d'un bus selon marché 2011/01 Facture N°1495799	22/07/2014	239 855,52 €	10	0,00 €	239 855,52 €	0,00 €
201400000011	3 sièges enfants	17/10/2014	149,98 €	10	0,00 €	149,98 €	0,00 €

SYND INTER. TRANSP. SOISSONNAIS

BUD - Budget Principal

201400000012	Acquisition de deux oblitérateurs et deux pupitres	12/12/2014	10 440,00 €	10	0,00 €	10 440,00 €	0,00 €
201500000001	2 SAEIV	14/01/2015	3 872,67 €	10	0,00 €	3 872,67 €	0,00 €
201500000003	Achat sièges enfant et réhausseurs pour TAD	03/03/2015	284,90 €	10	0,00 €	284,90 €	0,00 €
201500000007	Achat de deux systèmes de videoprotection pour les véhicules ligne Coeur de Vill	18/06/2015	6 286,00 €	10	0,00 €	6 286,00 €	0,00 €
201500000008	2 véhicules de gabarit moyen	08/07/2015	205 660,00 €	10	0,00 €	205 660,00 €	0,00 €
201500000010	1 bus GX337 immat DT 117 KX	03/09/2015	242 999,12 €	10	0,00 €	242 999,12 €	0,00 €
201600000002	Achat réhausseurs et siège auto Bébé pour véhicules TAD (3 sièges Bébé)	27/02/2016	133,31 €	10	13,34 €	133,31 €	0,00 €
201600000003	un valideur et pupitre pour bus urbain	29/02/2016	2 830,86 €	10	283,86 €	2 830,86 €	0,00 €
201600000004	1 siège auto	15/03/2016	41,66 €	10	5,66 €	41,66 €	0,00 €
201600000005	TICOMPACT 02/434 ABS + SS compteur + PRODIS Decoupe RS485 Soissons	02/05/2016	2 076,18 €	10	204,18 €	2 076,18 €	0,00 €
201600000006	Pupitre KC 640USB	02/05/2016	414,40 €	10	45,40 €	414,40 €	0,00 €
201600000008	Ticompact compteur + prodis + découpe Soissons	01/06/2016	6 388,30 €	10	637,30 €	6 388,30 €	0,00 €
201600000014	Achat bus selon marché 2015/01 immatriculé EC-604-YS	25/07/2016	237 000,00 €	10	23 700,00 €	237 000,00 €	0,00 €
201700000018	Changement rouleau de lavage - base bus	07/04/2017	6 328,20 €	5	0,00 €	6 328,20 €	0,00 €
201700000021	Pupitre + compteur	23/06/2017	643,97 €	10	64,00 €	576,00 €	67,97 €
201700000024	Acquisition Pupitre pour bus IVECO 2017	21/08/2017	4 402,36 €	10	440,00 €	3 960,00 €	442,36 €
201700000025	Acquisition Bus IVECO 2017 - Marché 2015/01	04/08/2017	244 584,00 €	10	24 458,00 €	220 122,00 €	24 462,00 €
201700000026	Acquisition d'un SAE et d'une billettique sans contact	01/09/2017	83 658,94 €	10	8 366,00 €	75 294,00 €	8 364,94 €
201700000028	Acquisition de 5 système billettique autonome Portable et des matériels accessoir	26/10/2017	3 710,61 €	10	371,00 €	3 339,00 €	371,61 €
201700000029	Achats supplémentaire de smartphone et valideur	08/11/2017	2 757,16 €	10	276,00 €	2 484,00 €	273,16 €

SYND INTER. TRANSP. SOISSONNAIS

BUD - Budget Principal

201800000032	Investissement matériel embarqué	29/11/2018	43 787,07 €	10	7 006,27 €	29 774,54 €	14 012,53 €
201800000034	Acquisition d'un Bus Urbanway 12M Diesel 2018 Marché 2015/01	25/09/2018	240 578,70 €	10	24 058,00 €	198 479,00 €	42 099,70 €
201800000035	Compteur+Façade Baumer	25/10/2018	2 934,62 €	10	293,00 €	2 296,00 €	638,62 €
201800000092	FORMATION DU PERSONNEL SUR MAT DE TRANSPORT	31/12/2018	17 450,00 €	10	4 362,50 €	8 725,00 €	8 725,00 €
201900000036	Compteurs BL 1909233 et 1909236	04/07/2019	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
201900000037	Compteurs BL 1909233 et 1909236 (Oblitérateur véhicule Coeur de Ville)	04/07/2019	2 924,62 €	10	292,00 €	2 044,00 €	880,62 €
201900000038	Minibus Dietrich véhicules immat. FH-327-NC	23/07/2019	152 796,77 €	10	15 280,00 €	106 960,00 €	45 836,77 €
201900000042	Facture BUS IVECO Immat. FK-433-KE	14/10/2019	237 782,10 €	10	23 778,21 €	170 410,51 €	67 371,59 €
202000000042	Facture Réparation Jumper	10/02/2020	6 504,45 €	10	650,45 €	3 902,70 €	2 601,75 €
202000000054	Moteur CITROEN JUMPER IMMAT. VF7YBSMFC12496940	21/12/2020	6 495,99 €	10	649,60 €	3 897,60 €	2 598,39 €
202100000054	Véhicule Boxer	03/06/2021	25 181,39 €	10	2 518,14 €	12 590,70 €	12 590,69 €
202100000056	Création de cartes de transport	27/07/2021	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
202100000057	Distributeur 2 litres spécial transport	30/08/2021	7 880,00 €	10	788,00 €	3 940,00 €	3 940,00 €
202200000066	Douille transmission et Boite de transfert	26/04/2022	4 566,91 €	10	456,69 €	1 826,76 €	2 740,15 €
202200000070	Autobus Iveco Bus Urbanway 12M 2 Portes Diesel	05/07/2022	259 494,10 €	10	25 949,41 €	103 797,64 €	155 696,46 €
202200000075	Exploitation réseau TAD - Juillet 2022	07/09/2022	70 263,46 €	4	17 565,85 €	70 263,46 €	0,00 €
202200000078	Exploitation réseau TAD - Août 2022	10/10/2022	65 879,01 €	4	16 469,76 €	65 879,01 €	0,00 €
202200000079	Exploitation réseau TAD - Septembre 2022	14/10/2022	65 879,01 €	4	16 469,76 €	65 879,01 €	0,00 €
202200000082	Exploitation réseau TAD Solution outil gestion et billettique - Octobre 2022	18/11/2022	65 879,01 €	4	16 469,76 €	65 879,01 €	0,00 €
202200000087	Exploitation réseau TAD Solution outil gestion et billettique - Novembre 2022	15/12/2022	65 879,01 €	4	16 469,76 €	65 879,01 €	0,00 €

SYND INTER. TRANSP. SOISSONNAIS

BUD - Budget Principal

202200000090	Exploitation réseau TAD Solution outil gestion et billettique - Décembre 2022	28/12/2022	65 879,01 €	4	16 469,76 €	65 879,01 €	0,00 €
202300000092	Exploitation réseau TAD Solution outil gestion et billettique - 2023	01/02/2023	670 008,93 €	4	167 502,23 €	502 506,69 €	167 502,24 €
202300000095	Exploitation réseau TAD Solution outil gestion et billettique - Février 2023	02/03/2023	65 879,01 €	4	16 469,75 €	49 409,25 €	16 469,76 €
202500000097	Rachat véhicule AROBUS SPRINTER DY-742-CG	08/12/2025	6 207,95 €	4	1 551,99 €	1 551,99 €	4 655,96 €
202500000098	Rachat véhicule MASTER CITHES GH-856-DA	08/12/2025	27 045,99 €	4	6 761,50 €	6 761,50 €	20 284,49 €
202500000099	Rachat véhicules MASTER CITHES GH-966-DA	08/12/2025	25 840,80 €	4	6 460,20 €	6 460,20 €	19 380,60 €
202500000100	Rachat véhicule MASTER CITHES GH-769-DA	08/12/2025	25 840,80 €	4	6 460,20 €	6 460,20 €	19 380,60 €
202500000101	Rachat véhicule IVECO GL-568-BC	08/12/2025	63 638,84 €	4	15 909,71 €	15 909,71 €	47 729,13 €
202500000102	Rachat véhicule MASTER CITHES GH-903-DA	08/12/2025	25 840,80 €	4	6 460,20 €	6 460,20 €	19 380,60 €
202500000103	Rachat véhicule IVECO GL-663-BC	08/12/2025	63 638,84 €	4	15 909,71 €	15 909,71 €	47 729,13 €
202500000104	Rachat véhicule INDCAR EC-423-RM	08/12/2025	10 047,40 €	4	2 511,85 €	2 511,85 €	7 535,55 €
202500000105	Reprise véhicule MASTER FC-013-JX	22/12/2025	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
202500000106	Reprise véhicule MASTER EE-785-ZL	22/12/2025	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total du Compte: 2182			6 160 632,71 €		510 859,00 €	5 396 870,34 €	763 762,37 €

Compte: 2183-Matériel de bureau et matériel informatique

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Amortissement		Valeur Nette Comptable au 31/12/2026	
		Date	Valeur origine	Exercice en cours	Total fin exercice		
199202	armoires et tablettes	01/12/1992	433,42 €	10	0,00 €	433,42 €	0,00 €
199303	bureaux et armoires	01/12/1993	9 507,68 €	10	0,00 €	9 507,68 €	0,00 €
199602	40 chaises	01/02/1996	2 262,34 €	10	0,00 €	2 262,34 €	0,00 €

SYND INTER. TRANSP. SOISSONNAIS

BUD - Budget Principal

200214	Equipement situs extincteurs	26/02/2002	342,60 €	10	0,00 €	342,60 €	0,00 €
200709	Pileuse et destructeur de papier	27/09/2007	1 200,00 €	5	0,00 €	1 200,00 €	0,00 €
201109	Armoire à rideaux	30/09/2011	214,20 €	10	0,00 €	214,20 €	0,00 €
201207	Rayonnage salle d'archives	07/09/2012	669,72 €	10	0,00 €	669,72 €	0,00 €
201208	Armoires métalliques	07/09/2012	1 280,00 €	10	0,00 €	1 280,00 €	0,00 €
201500000005	Achat cloison création 3ème poste centrale et renouvellement 3 fauteuils	30/03/2015	601,35 €	10	0,00 €	601,35 €	0,00 €
201500000009	Renouvellement de matériel informatique	28/08/2015	8 261,70 €	5	0,00 €	8 261,70 €	0,00 €
201500000012	Achat fauteuil assistant technique	23/11/2015	157,06 €	10	0,00 €	157,06 €	0,00 €
201700000017	Photocopieur canon IRA 5535I	28/02/2017	8 400,00 €	5	0,00 €	8 400,00 €	0,00 €
201700000020	Achat imprimante base bus	12/04/2017	41,58 €	1	0,00 €	41,58 €	0,00 €
201800000028	Installation d'une baie serveur	12/02/2018	1 812,53 €	5	0,00 €	1 812,53 €	0,00 €
201800000030	Acquisition Copieur IRA2561	11/04/2018	2 481,62 €	5	0,00 €	2 481,62 €	0,00 €
201800000031	Changement du Serveur SITUS	15/02/2018	12 052,89 €	10	1 205,00 €	9 640,00 €	2 412,89 €
201800000032-2018	Acquisition de 5 caméra et du serveur vidéo	17/09/2018	4 000,00 €	10	400,00 €	3 300,00 €	700,00 €
201800000036	PC Comptabilité	27/10/2018	1 139,20 €	10	114,00 €	931,00 €	208,20 €
201800000036BIS	IPAD (réf: MR7F2NF/A)	08/12/2018	310,25 €	1	0,00 €	310,25 €	0,00 €
201900000034	Souris ergonomique	20/06/2019	622,72 €	5	0,00 €	622,72 €	0,00 €
201900000035	Renouvellement 5 postes informatiques	20/06/2019	4 778,00 €	5	0,00 €	4 778,00 €	0,00 €
201900000043	Matériel informatique IPAD	16/12/2019	1 588,52 €	10	158,85 €	1 111,95 €	476,57 €
201900000059	Câbles caisses-DB9/RJ11	25/01/2019	13,00 €	1	0,00 €	13,00 €	0,00 €

SYND INTER. TRANSP. SOISSONNAIS

BUD - Budget Principal

202000000044	Travaux de câblage informatique	30/11/2020	4 525,12 €	10	453,00 €	2 718,00 €	1 807,12 €
202000000047	PC 4ème poste centrale de mobilité	08/10/2020	1 239,02 €	10	123,90 €	743,40 €	495,62 €
202000000048	IPHONE SE 64 Go APPLE	15/10/2020	815,00 €	10	81,50 €	489,00 €	326,00 €
202000000048	Achats Coques transparente iPhone 7/8 - Septembre 2020	15/10/2020	16,67 €	10	1,67 €	10,02 €	6,65 €
202000000050	Achat tablette iPad Elus 10.2 pouces Wi-Fi 32 Go- Gris sidéral	17/11/2020	4 895,80 €	10	489,58 €	2 937,48 €	1 958,32 €
202000000052	Achat et mise en place de la Kbox	23/11/2020	10 727,00 €	10	1 073,00 €	6 438,00 €	4 289,00 €
202100000053	Renouvellement équipement téléphonique	23/01/2021	4 788,00 €	10	478,80 €	2 394,00 €	2 394,00 €
202100000067	Achat 11 écrans 24 pouces	17/12/2021	1 698,00 €	10	169,80 €	849,00 €	849,00 €
202200000064	2 Smartphones	14/02/2022	513,00 €	10	51,30 €	205,20 €	307,80 €
202200000065	PC Fixe PEC	18/02/2022	1 002,00 €	10	100,20 €	400,80 €	601,20 €
202200000067	Rétroprojecteur	02/05/2022	499,99 €	10	50,00 €	200,00 €	299,99 €
202200000068	Caisse Boutique	19/05/2022	5 440,00 €	10	544,00 €	2 176,00 €	3 264,00 €
202200000072	Facture 4 PC portables et 2 iPad	19/08/2022	5 681,32 €	10	568,13 €	2 272,52 €	3 408,80 €
202200000076	PC portables et tablettes	22/09/2022	5 840,66 €	10	584,07 €	2 336,28 €	3 504,38 €
202200000084	KBOX dématérialisation dossiers comités syndicaux	23/11/2022	6 104,00 €	10	610,40 €	2 441,60 €	3 662,40 €
202200000085	5 tablettes iPad	05/12/2022	4 217,50 €	10	421,75 €	1 687,00 €	2 530,50 €
202200000086	4 PC portables- Novembre 2022	05/12/2022	2 931,68 €	10	293,17 €	1 172,68 €	1 759,00 €
202200000089	Achat 2 iPad Pro -Décembre 2022	26/12/2022	3 568,64 €	10	356,86 €	1 427,44 €	2 141,20 €
202200000092	Plateforme OFLUX - Décembre 2022	29/12/2022	1 912,00 €	10	191,20 €	764,80 €	1 147,20 €
202300000093	Achat 2 iPhone Elus	23/02/2023	2 773,12 €	5	554,62 €	1 663,86 €	1 109,26 €

SYND INTER. TRANSP. SOISSONNAIS

BUD - Budget Principal

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Amortissement			Valeur Nette Comptable au 31/12/2026
		Date	Valeur origine	Durée	Exercice en cours	Total fin exercice	
202300000094	Achats 2 Smartphones Directeur et responsable	01/03/2023	1 305,06 €	5	261,01 €	783,03 €	522,03 €
202300000099	Boitier WATCHGUARD	23/05/2023	1 540,00 €	5	308,00 €	924,00 €	616,00 €
202300000101	Achat 4 Casques DECT MOMAURAL centrale téléphonique- Juin 2023	21/06/2023	525,20 €	5	105,04 €	315,12 €	210,08 €
202300000105	Intégration 3CX pour téléphonie	05/07/2023	5 213,15 €	5	1 042,63 €	3 127,89 €	2 085,26 €
202400000097	Mise en place VoIP	29/02/2024	6 820,65 €	5	1 364,13 €	2 728,26 €	4 092,39 €
202500000095	Equipements réseau et migration bureautique	08/09/2025	9 655,87 €	5	1 931,17 €	1 931,17 €	7 724,70 €
Total du Compte: 2183			156 418,83 €		14 086,78 €	101 509,27 €	54 909,56 €

Compte: 2184-Mobilier

N° inventaire	Désignation	Acquisition		Amortissement			Valeur Nette Comptable au 31/12/2026
		Date	Valeur origine	Durée	Exercice en cours	Total fin exercice	
198905	3 sablons et équipement	01/12/1989	6 808,19 €	10	0,00 €	6 808,19 €	0,00 €
200020	20 Citaprim + équipements	26/11/2000	17 255,70 €	10	0,00 €	17 255,70 €	0,00 €
200110	30 citaprim + équipements	01/01/2001	17 674,94 €	10	0,00 €	17 674,94 €	0,00 €
200216	20 citaprim + équipements	10/09/2002	10 684,00 €	10	0,00 €	10 684,00 €	0,00 €
200310	Réfrigérateur	05/11/2003	270,00 €	10	0,00 €	270,00 €	0,00 €
200403	Extincteur	03/02/2004	107,50 €	10	0,00 €	107,50 €	0,00 €
200606	Extincteur	19/05/2006	107,50 €	10	0,00 €	107,50 €	0,00 €
200613	200 poteaux d'arrêts	15/11/2006	127 192,00 €	15	0,00 €	127 192,00 €	0,00 €
200706	Achat poteaux (x10)	29/06/2007	5 850,00 €	15	0,00 €	5 850,00 €	0,00 €
200804	Echelle et rambarde station lavage	09/09/2008	8 563,70 €	10	0,00 €	8 563,70 €	0,00 €

SYND INTER. TRANSP. SOISSONNAIS

BUD - Budget Principal

201209	5 poteaux d'arrêts MDO	07/09/2012	2 750,00 €	15	183,33 €	2 566,62 €	183,38 €
201215	Nettoyeur vapeur	23/11/2012	250,76 €	10	0,00 €	250,76 €	0,00 €
201216	Petit mobilier (cadre, horloge)	07/12/2012	266,00 €	10	0,00 €	266,00 €	0,00 €
201305	Réfrigérateur 1er étage	02/08/2013	166,39 €	10	0,00 €	166,39 €	0,00 €
201306	3 ventilateurs	12/08/2013	83,45 €	10	0,00 €	83,45 €	0,00 €
201307	10 poteaux d'arrêts	11/10/2013	5 970,00 €	15	398,00 €	5 174,00 €	796,00 €
201313	Aspirateur	13/12/2013	232,00 €	10	0,00 €	232,00 €	0,00 €
201400000006	Extincteurs	11/02/2014	185,60 €	10	0,00 €	185,60 €	0,00 €
201600000010	Compresseur 100L 3 CV Mono	11/06/2016	520,00 €	10	52,00 €	520,00 €	0,00 €
201600000012	Fauteuil de bureau	27/06/2016	157,06 €	10	7,81 €	157,06 €	0,00 €
201600000013	Caisson de bureau	27/06/2016	169,00 €	10	8,45 €	169,00 €	0,00 €
201800000029	5 Poteaux Elite	16/01/2018	3 541,00 €	15	236,00 €	1 888,00 €	1 653,00 €
201900000039	Ouvrant cadre horaire (porte arrêt de bus)	05/08/2019	780,00 €	10	78,00 €	546,00 €	234,00 €
202000000045	Siège 4ème bureau centrale de mobilité - Août 2020	08/09/2020	152,50 €	10	15,25 €	91,50 €	61,00 €
202000000046	4 lampes de bureau centrale de mobilité	08/09/2020	102,96 €	10	10,30 €	61,80 €	41,16 €
202000000049	Armoire basse	29/10/2020	217,67 €	10	21,77 €	130,62 €	87,05 €
202200000077	Roll-up TUS/ TAD et SITUS	06/10/2022	720,00 €	15	48,00 €	192,00 €	528,00 €
202400000094	7 Poteaux elite	20/02/2024	5 565,00 €	15	371,00 €	742,00 €	4 823,00 €
202400000096	3 Totem Cyclovis -2023	23/02/2024	3 330,00 €	10	333,00 €	666,00 €	2 664,00 €
202400000100	Changement extincteur Boutique Bus	15/07/2024	125,00 €	1	0,00 €	125,00 €	0,00 €

Etat des biens 2026

SYND INTER. TRANSP. SOISSONNAIS

BUD - Budget Principal

20240000104	4 Poteaux Elite - Décembre 2024	14/12/2024	3 232,00 €	15	215,47 €	430,94 €	2 801,06 €
Total du Compte: 2184			223 029,92 €		1 978,38 €	209 158,27 €	13 871,65 €
Total du budget	BUD - Budget Principal		7 799 547,18 €		570 198,73 €	6 274 342,62 €	1 525 204,56 €

Ratios d'analyse financière

Le tableau ci-dessous retrace les évolutions de l'épargne brute et de l'épargne nette de l'établissement.

Avec les indicateurs permettant de les calculer. Pour rappel :

L'épargne brute, elle correspond à l'excédent de la section de fonctionnement sur un exercice, c'est-à-dire la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle sert ainsi à financer :

- Le remboursement du capital de la dette de l'exercice (inscrit au compte 1641 des dépenses d'investissement) ;
- L'autofinancement des investissements ;

A noter qu'une Collectivité est en déséquilibre budgétaire au sens de l'article L.1612-4 du CGCT si son montant d'épargne brute dégagé sur un exercice ne lui permet pas de rembourser son capital de la dette sur ce même exercice.

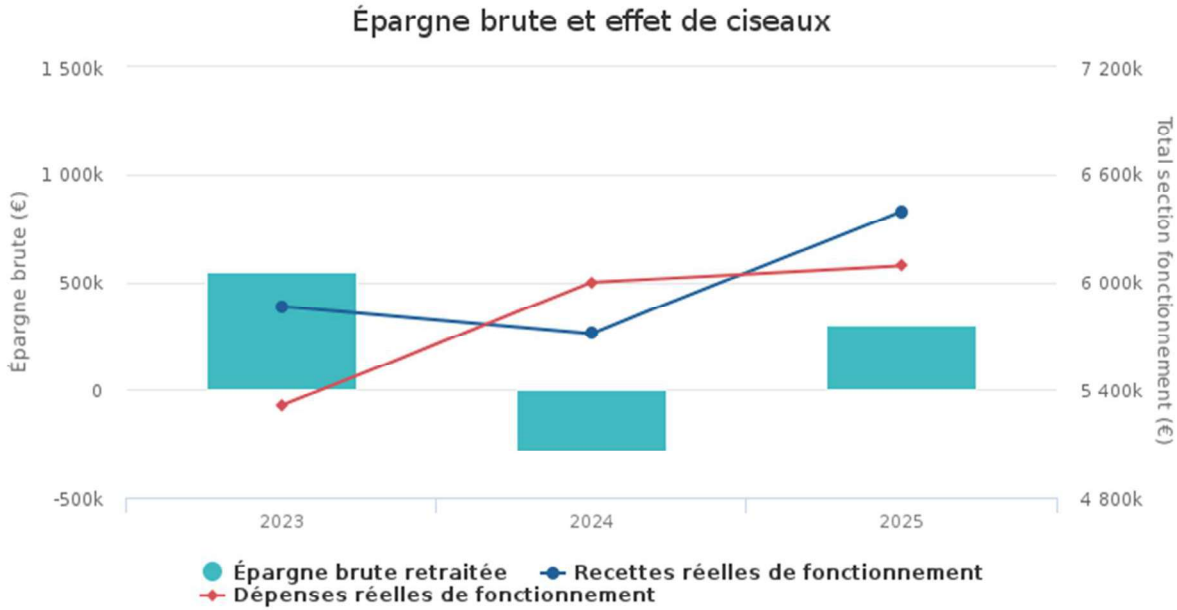
L'épargne nette ou capacité d'autofinancement représente le montant d'autofinancement réel de la collectivité sur un exercice. Celle-ci est composée de l'excédent de la section de fonctionnement (ou épargne brute) duquel a été retraité le montant des emprunts souscrits par la Collectivité sur l'exercice.

Année	2023	2024	2025	2023->2025 %
Recettes Réelles de fonctionnement	6 067 187,43	5 712 872,98	6 393 943,65	5,39 %
<i>Dont recettes exceptionnelles</i>	<i>205 100,34</i>	<i>118 647,25</i>	<i>0</i>	<i>-</i>
Dépenses Réelles de fonctionnement	5 312 767,87	5 997 242,03	6 090 141,68	14,63 %
<i>Dont dépenses exceptionnelles</i>	<i>22 480,86</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>-</i>
Epargne brute	549 419,56	-284 369,05	303 801,97	-44,7%

Année	2023	2024	2025	2023->2025 %
Taux d'épargne brute %	9,37 %	-5,08 %	4,75 %	-
Amortissement de la dette	0 €	0 €	0 €	-%
Epargne nette	549 419,56	-284 369,05	303 801,97	-44,7%
Encours de dette	0 €	0 €	0 €	-%
Capacité de désendettement	0	0	0	-

Le montant d'épargne brute de l'établissement est égal à la différence entre l'axe bleu et l'axe rouge (avec application des retraitements comptables). Si les dépenses réelles de fonctionnement progressent plus rapidement que les recettes réelles de fonctionnement, un effet de ciseau se crée, ce qui a pour conséquence d'endommager l'épargne brute dégagée par l'établissement et de possiblement dégrader sa situation financière.

Les recettes réelles et dépenses réelles de fonctionnement présentées sur le graphique correspondent au recettes et dépenses totales. L'épargne brute est retraitée des dépenses et recettes non récurrentes.

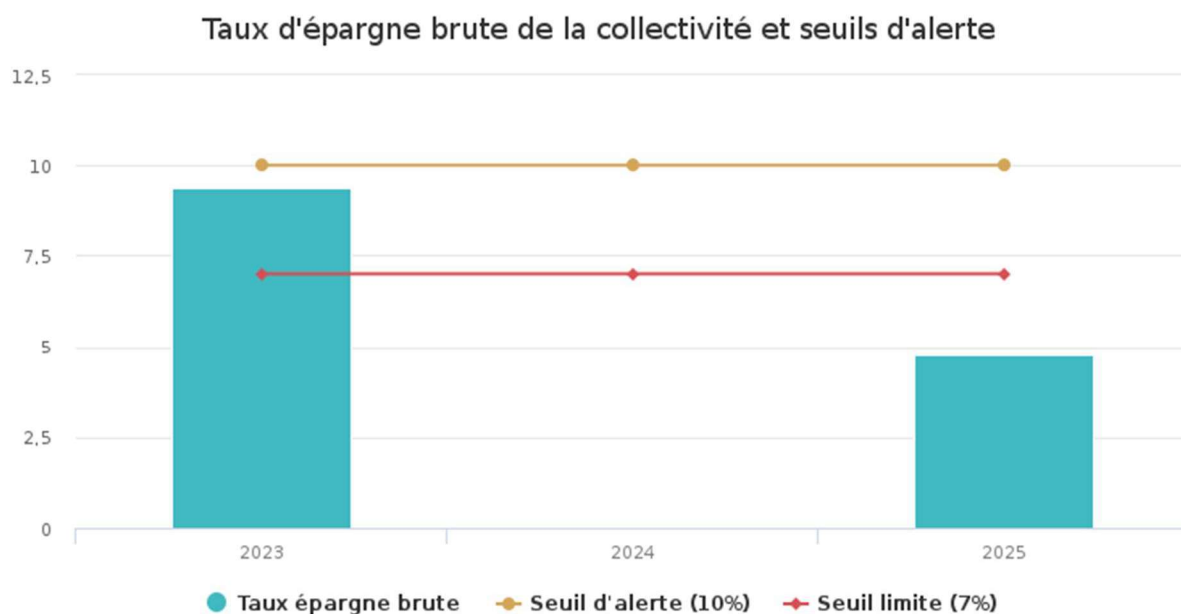


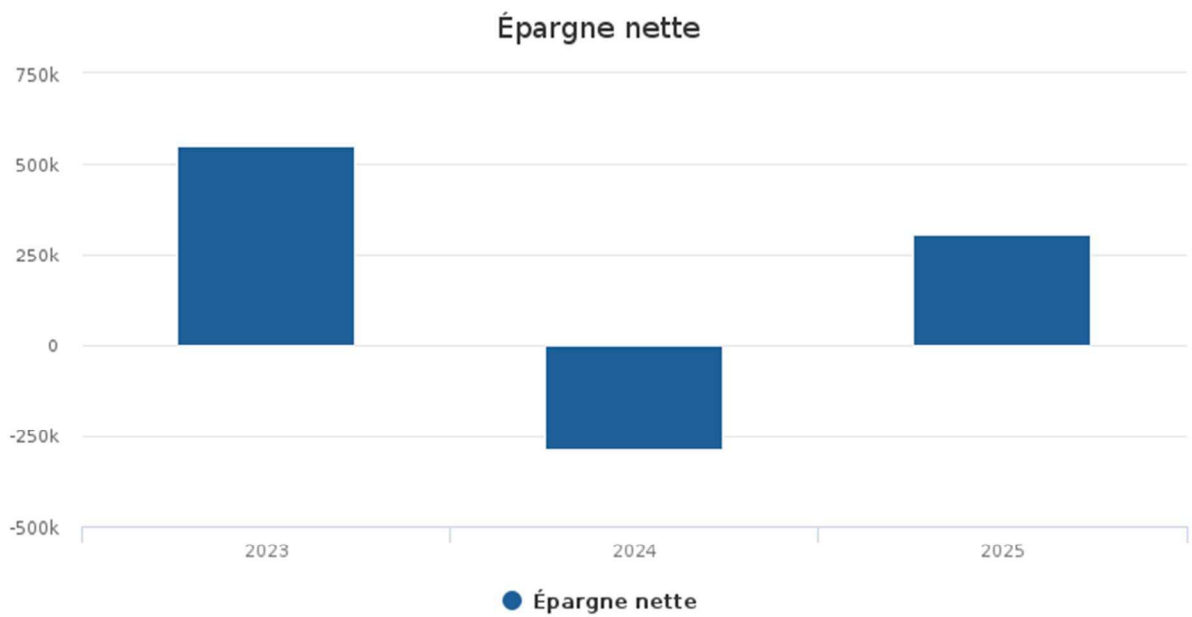
Le taux d'épargne brute correspond au rapport entre l'épargne brute (hors produits et charges exceptionnels) et les recettes réelles de fonctionnement de la commune. Il permet de mesurer le pourcentage de ces recettes qui pourront être alloués à la section d'investissement afin de rembourser le capital de la dette et autofinancer les investissements de l'année en cours.

Deux seuils d'alerte sont ici présentés. Le premier, à 10% correspond à un premier avertissement, l'établissement en dessous de ce seuil n'est plus à l'abri d'une chute sensible ou perte totale d'épargne.

Le second seuil d'alerte (7% des RRF) représente un seuil limite. En dessous de ce seuil, l'établissement ne dégage pas suffisamment d'épargne pour rembourser sa dette, investir et également pouvoir emprunter si elle le souhaite.

Pour information, le taux moyen d'épargne brute d'un établissement en France se situe aux alentours de 16% en 2020 (DGCL – Données DGFIP).





5.2 Les dépenses d'équipement

Le tableau ci-dessous présente le programme d'investissement 2025 additionné à d'autres projets à horizon 2026, afin d'avoir un aperçu des perspectives d'investissement.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SYND INTER. TRANSP. SOISSONNAIS Syndicat intercommunal à vocation unique

Numéro SIRET : 25020412000027
Poste comptable : 00TRESORERIE MUNICIPALE

Budget primitif **relatif à l'exercice 2026**

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M.43(1)
applicable aux services publics industriels et commerciaux locaux

(1) Précision plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	26
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	28
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	30
A3.2 - Etalement des provisions	31
A4.1 - Equilibre des opérations financières	32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	34
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	35
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	36
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	37
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	38
A6 - Etat des charges transférées	39
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	40

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	41
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	42
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	43
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	44
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	45
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	46
B1.7 - Etat des engagements reçus	47
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	48
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	49

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	50
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	53
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	54
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	55

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	56
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec chapitres « opérations d'équipement ».

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III. – Conformément à l'article L. 1612-28 du code général des collectivités territoriales (CGCT), l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : 0.00% (maximum 7,5 %)
- Investissement : 0.00% (maximum 7,5 %)

IV – Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) Délibération du 28/04/2026 00:00:00.

V – La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport au budget primitif de l'exercice précédent.

VI – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	6 383 488,12	6 405 106,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 21 617,88	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		6 405 106,00	6 405 106,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	950 000,00	318 197,10
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 990 077,79
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		950 000,00	1 308 274,89

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	7 355 106,00	7 713 380,89
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Crédits votés uniquement lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire (sans prise en compte des précédents mouvements de crédits de l'exercices)

(2) A renseigner uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	5 738 247,85	0,00	5 494 948,02	5 494 948,02	5 494 948,02
012	Charges de personnel, frais assimilés	445 370,00	0,00	493 810,00	493 810,00	493 810,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	22 050,00	0,00	23 015,00	23 015,00	23 015,00
Total des dépenses de gestion des services		6 205 667,85	0,00	6 011 773,02	6 011 773,02	6 011 773,02
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	53 518,00	53 518,00	53 518,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		6 210 667,85	0,00	6 065 291,02	6 065 291,02	6 065 291,02
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	269 777,37		318 197,10	318 197,10	318 197,10
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		269 777,37		318 197,10	318 197,10	318 197,10
TOTAL		6 480 445,22	0,00	6 383 488,12	6 383 488,12	6 383 488,12

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	21 617,88
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 405 106,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	1 700,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	790 000,00	0,00	696 000,00	696 000,00	696 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	2 800 000,00	0,00	2 700 000,00	2 700 000,00	2 700 000,00
74	Subventions d'exploitation	2 942 287,70	0,00	2 952 288,00	2 952 288,00	2 952 288,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	55 718,00	55 718,00	55 718,00
Total des recettes de gestion des services		6 533 987,70	0,00	6 405 006,00	6 405 006,00	6 405 006,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	2 100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		6 536 087,70	0,00	6 405 106,00	6 405 106,00	6 405 106,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	383 801,22		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		383 801,22		0,00	0,00	0,00
TOTAL		6 919 888,92	0,00	6 405 106,00	6 405 106,00	6 405 106,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 405 106,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	318 197,10
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DE 043 = RE 043.*

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	20 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
21	Immobilisations corporelles	960 000,00	0,00	910 000,00	910 000,00	910 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	980 000,00	0,00	950 000,00	950 000,00	950 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	75 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 055 000,00	0,00	950 000,00	950 000,00	950 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	383 801,22		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	383 801,22		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	1 438 801,22	0,00	950 000,00	950 000,00	950 000,00

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	950 000,00
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SYND INTER. TRANSP. SOISSONNAIS - Budget Principal - BP - 2026

Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	269 777,37		318 197,10	318 197,10	318 197,10
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		269 777,37		318 197,10	318 197,10	318 197,10
TOTAL		269 777,37	0,00	318 197,10	318 197,10	318 197,10

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	990 077,79
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 308 274,89
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

318 197,10

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	5 494 948,02		5 494 948,02
012	Charges de personnel, frais assimilés	493 810,00		493 810,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	23 015,00		23 015,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	53 518,00	0,00	53 518,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	281 757,10	281 757,10
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>	0,00	0,00	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	6 065 291,02	318 197,10	6 383 488,12

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	21 617,88
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 405 106,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	40 000,00	0,00	40 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	910 000,00	0,00	910 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	950 000,00	0,00	950 000,00

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	950 000,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	1 000,00		1 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	696 000,00		696 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	2 700 000,00		2 700 000,00
74	Subventions d'exploitation	2 952 288,00		2 952 288,00
75	Autres produits de gestion courante	55 718,00		55 718,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	100,00	0,00	100,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	6 405 106,00	0,00	6 405 106,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 405 106,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	36 440,00	36 440,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		281 757,10	281 757,10
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	318 197,10	318 197,10

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	990 077,79
--	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 308 274,89
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	5 738 247,85	5 494 948,02	5 494 948,02
604	Achats d'études, prestations de services	50 000,00	67 000,00	67 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	10 000,00	15 098,02	15 098,02
6063	Fournitures entretien et petit équipt	20,00	100,00	100,00
6064	Fournitures administratives	1 600,00	1 200,00	1 200,00
6068	Autres matières et fournitures	11 000,00	12 000,00	12 000,00
611	Sous-traitance générale	5 195 247,85	5 000 000,00	5 000 000,00
6135	Locations mobilières	340,00	360,00	360,00
614	Charges locatives et de copropriété	4 000,00	5 200,00	5 200,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	7 000,00	7 000,00	7 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 500,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	110 000,00	110 000,00	110 000,00
6161	Multirisques	12 000,00	40 000,00	40 000,00
617	Etudes et recherches	40 000,00	60 000,00	60 000,00
618	Divers	230 000,00	50 000,00	50 000,00
6222	Commissions et courtages sur ventes	300,00	200,00	200,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	40 000,00	60 000,00	60 000,00
6231	Annonces et insertions	2 300,00	2 300,00	2 300,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	25 000,00	25 000,00
6237	Publications	1 300,00	15 000,00	15 000,00
6238	Divers	12 500,00	13 000,00	13 000,00
6256	Missions	200,00	1 500,00	1 500,00
6261	Frais d'affranchissement	340,00	390,00	390,00
6262	Frais de télécommunications	4 000,00	4 300,00	4 300,00
627	Services bancaires et assimilés	900,00	1 500,00	1 500,00
635111	Cotisa ^o Foncière des Entreprises	2 000,00	2 100,00	2 100,00
63512	Taxes foncières	1 700,00	1 700,00	1 700,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	445 370,00	493 810,00	493 810,00
6218	Autre personnel extérieur	85 000,00	90 000,00	90 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	150,00	200,00	200,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 000,00	3 000,00	3 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	400,00	530,00	530,00
6411	Salaires, appointements, commissions	270 000,00	280 000,00	280 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	30 600,00	40 000,00	40 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	54 000,00	55 000,00	55 000,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	1 500,00	3 800,00	3 800,00
6458	Cotisa ^o autres organismes sociaux	0,00	19 000,00	19 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	1 300,00	1 800,00	1 800,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	420,00	480,00	480,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	22 050,00	23 015,00	23 015,00
6531	Indemnités élus	21 500,00	22 000,00	22 000,00
6542	Créances éteintes	500,00	1 000,00	1 000,00
6583	Déficits sur opérations de gestion	5,00	5,00	5,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	45,00	10,00	10,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION COURANTE		6 205 667,85	6 011 773,02	6 011 773,02
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (c)	0,00	53 518,00	53 518,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	53 518,00	53 518,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat^o (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION		6 210 667,85	6 065 291,02	6 065 291,02
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat^o ordre transfert entre sections (11) (12)	269 777,37	318 197,10	318 197,10
657	Valeurs comptables actif cédés	0,00	36 440,00	36 440,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	269 777,37	281 757,10	281 757,10

SYND INTER. TRANSP. SOISSONNAIS - Budget Principal - BP - 2026

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		269 777,37	318 197,10	318 197,10
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		269 777,37	318 197,10	318 197,10
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 480 445,22	6 383 488,12	6 383 488,12

+

RESTES A REALISER N-1 (13)			0,00
-----------------------------------	--	--	-------------

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (13)			21 617,88
--	--	--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			6 405 106,00
---	--	--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	1 700,00	1 000,00	1 000,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	1 700,00	1 000,00	1 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	790 000,00	696 000,00	696 000,00
7061	Transport de voyageur	721 000,00	677 000,00	677 000,00
7062	Recettes messageries par autocars	19 000,00	19 000,00	19 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	50 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	2 800 000,00	2 700 000,00	2 700 000,00
734	Versement de mobilité	2 800 000,00	2 700 000,00	2 700 000,00
74	Subventions d'exploitation	2 942 287,70	2 952 288,00	2 952 288,00
7471	Subv. exploitat° État	13 104,00	0,00	0,00
7472	Subv. exploitat° Régions	1 449 183,70	0,00	0,00
7474	Subv. exploitat° Communes	1 480 000,00	0,00	0,00
748	Des tiers	0,00	2 952 288,00	2 952 288,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	55 718,00	55 718,00
7585	Dédits et pénalités perçus	0,00	2 000,00	2 000,00
7588	Autres	0,00	53 718,00	53 718,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION COURANTE		6 533 987,70	6 405 006,00	6 405 006,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (c)	2 100,00	100,00	100,00
7711	Dédits et pénalités perçus	2 100,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	100,00	100,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION		6 536 087,70	6 405 106,00	6 405 106,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	383 801,22	0,00	0,00
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	383 801,22	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		383 801,22	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 919 888,92	6 405 106,00	6 405 106,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 405 106,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	20 000,00	40 000,00	40 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	20 000,00	40 000,00	40 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	960 000,00	910 000,00	910 000,00
2135	Installations générales, agencements	15 000,00	30 000,00	30 000,00
2156	Matériel de transport d'exploitation	100 000,00	200 000,00	200 000,00
2182	Matériel de transport	800 000,00	600 000,00	600 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	10 000,00	20 000,00	20 000,00
2184	Mobilier	15 000,00	30 000,00	30 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	20 000,00	30 000,00	30 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		980 000,00	950 000,00	950 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		75 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 055 000,00	950 000,00	950 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	383 801,22	0,00	0,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>383 801,22</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
28182	<i>Matériel de transport</i>	<i>383 801,22</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		383 801,22	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 438 801,22	950 000,00	950 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	950 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	269 777,37	318 197,10	318 197,10
2156	Matériel de transport d'exploitation	0,00	36 440,00	36 440,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	3 299,00	2 830,00	2 830,00
28131	Bâtiments	15 693,95	15 693,95	15 693,95
28135	Installations générales, agencements, ..	2 018,12	1 838,94	1 838,94
28153	Installations à caractère spécifique	7 585,22	7 585,22	7 585,22
28156	Matériel spécifique d'exploitation	15 667,29	10 771,46	10 771,46
28182	Matériel de transport	210 855,05	226 972,37	226 972,37
28183	Matériel de bureau et informatique	12 539,01	14 086,78	14 086,78
28184	Mobilier	2 119,73	1 978,38	1 978,38
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		269 777,37	318 197,10	318 197,10
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		269 777,37	318 197,10	318 197,10
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		269 777,37	318 197,10	318 197,10

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (9)	990 077,79
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 308 274,89
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de crédit de trésorerie						
51932 Lignes de crédit de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Au sens de la circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989 relative aux concours financiers à court terme offerts aux collectivités locales et à leurs établissements publics.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

SYND INTER. TRANSP. SOISSONNAIS - Budget Principal - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

SYND INTER. TRANSP. SOISSONNAIS - Budget Principal - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)					
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

SYND INTER. TRANSP. SOISSONNAIS - Budget Principal - BP - 2026

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire n° NOR : IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

SYND INTER. TRANSP. SOISSONNAIS - Budget Principal - BP - 2026

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

SYND INTER. TRANSP. SOISSONNAIS - Budget Principal - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

Nota. – Cette annexe retrace le stock de dette à la clôture après opérations de couverture éventuelles.

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

SYND INTER. TRANSP. SOISSONNAIS - Budget Principal - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite) : effet de l'instrument de couverture

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	EFFET DE L'INSTRUMENT DE COUVERTURE							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €	1	
L	205 Frais d'études, de recherches et de développement	2	28/10/2008
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	10	28/10/2008
L	2182 Matériel de transport Midibus	10	28/10/2008
L	2183 Matériel de bureau	10	28/10/2008
L	2184 Mobilier (autre que poteaux d'arrêt)	10	28/10/2008
L	2131 Bâtiments (Biens immeubles et les travaux s'y rapportant)	50	11/04/2023
L	2153 Installations modifiant de manière importante le bien	50	11/04/2023
L	2153 Installations sans modification importante du bien	15	11/04/2023
L	2182 Matériel de transport marché TAD	4	11/04/2023
L	2183 Matériel informatique	5	11/04/2023
L	2184 Poteaux d'arrêt	15	28/10/2023
L	2135 Inst. générales, agencem, aménagem des constructions	10	25/06/2024
L	2156 Billetique légère	5	25/06/2024
L	2156 Matériel de transport d'exploitation	10	25/06/2024
L	2182 Matériel de transport Bus	12	25/06/2024
L	2182 Matériel de transport Minibus	8	25/06/2024
L	2183 Téléphonie	3	25/06/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant constitué à l'ouverture	Montant total constitué	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel à la clôture
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées à l'ouverture	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution de la section d'investissement 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	990 077,79	990 077,79
Solde des restes à réaliser (RAR) (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	990 077,79	990 077,79

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	990 077,79	990 077,79
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	990 077,79	990 077,79

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	281 757,10	281 757,10
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	281 757,10	281 757,10

(1) Tableaux à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		281 757,10	III 281 757,10
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		281 757,10	281 757,10
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 830,00	2 830,00
28131	Bâtiments	15 693,95	15 693,95
28135	Installations générales, agencements, ..	1 838,94	1 838,94
28153	Installations à caractère spécifique	7 585,22	7 585,22
28156	Matériel spécifique d'exploitation	10 771,46	10 771,46
28182	Matériel de transport	226 972,37	226 972,37
28183	Matériel de bureau et informatique	14 086,78	14 086,78
28184	Mobilier	1 978,38	1 978,38
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481	Montant amorti au titre des exercices précédents	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812)	Solde
TOTAL				I	II	III	I-(II + III)
				0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

Nota. Remplir un tableau par opération pour compte de tiers

A7 – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

(1) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

(3) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 –EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû à l'ouverture	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 relatives aux produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT
(Articles L. 2252-1, L. 3231-4 et L. 4253-1 du CGCT)

	Valeur	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	6 405 106,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées aux articles L. 2252-2 (pour les communes), L. 3231-4-1 (pour les départements) et L. 4253-2 (pour les régions) du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice (article D. 1511-32 du CGCT).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT	B1.5

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023 visant à ouvrir le tiers financement à l'Etat, à ses établissements publics et aux collectivités territoriales pour favoriser les travaux de rénovation énergétique.

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser par annuités (annuités restant à courir)				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital à l'ouverture	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N :
Détail des effectifs par emploi fonctionnel ou filière à la clôture

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		7,00	0,00	7,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif	C	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif ppal 1ère cl.	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Adjoint technique	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Chargé de gestion	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		9,00	0,00	9,00	5,00	1,00	6,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.

SYND INTER. TRANSP. SOISSONNAIS - Budget Principal - BP - 2026

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

SYND INTER. TRANSP. SOISSONNAIS - Budget Principal - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite) :
Détail des effectifs par type de recrutement

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				32 500,00		
Chargé de gestion	B	TECH		32 500,00	A Assistance tech	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				32 500,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6* : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap.
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-8, L.332-13, L.332-14, L.326, L.352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles L.327-5, L.332-10 et L.332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-23, L.332-24, L.333-1 à L.333-10 et L.333-12 du CGFP.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

Nota. – Cet état n'est applicable qu'aux budgets de régies non personnalisées pour lesquels l'entité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

CADRE D'EMPLOI DE L'AGENT	CATEGORIE	EFFECTIFS	REMUNERATION
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Ce montant correspond aux dépenses imputées au compte 6215.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

Cet état est applicable aux régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants. Il présente la liste des organismes mentionnés aux 2°, 4° et 7° de l'article L. 1612-35 du CGCT.

Les documents financiers et comptables de ces organismes mentionnés au 2° de l'article L. 1612-35 sont mis à la disposition du public à . Toute personne a le droit de demander communication.

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (2)				
Détention d'une part de capital				
Garantie d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

Nota. – Cet état n'est applicable qu'aux seules régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet du service	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------------	----------	---------------------------------	-----------------

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 26

Nombre de membres présents : 21

Nombre de suffrages exprimés : 21

VOTES :

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 21 avril 2026

Présenté par Monsieur Loïc LALYS, Le Président,
A Soissons, le 28 avril 2026

Les membres de l'assemblée délibérante

J. PHILIPPOU
~~J. Philip~~
 D. DAUTRENEPOITS
~~Daubrenepoits~~
 Th Fertou Herpe
~~Fertou~~
 Sylvie Coupey
~~Coupey~~
 Marie COUTARD
~~Coutard~~
 Christian ZALCOUX
~~Zalcoux~~
 Claude COUVREUX
~~Couvreux~~
 CHAUVIN Bruno
~~Chavin~~
 FERTÉ Sébastien
~~Ferte~~
 Emilien AUCCAN
~~Auccan~~
 Alex DESUMEUR
~~Desumeur~~
 MONTARON Philippe
~~Montaron~~
 Sylvie LALOE
~~Laloe~~
 Clotilde VAYEU
~~Vayeu~~

Claude Madiot
~~Madiot~~
 DENUNCO Isabelle
~~Denunco~~
 BOURGEOIS Guillaume
~~Bourgeois~~
 Loïc LALYS
~~Lalys~~

Certifié exécutoire par Loïc LALYS, Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 30/04/2026
 et de la publication le 30/04/2026.